

5.—Soumise une communication de M. Thomas M. Morgan au sujet de l'expropriation d'une partie de sa propriété, située au coin sud-est des avenues du Parc et Van Horne.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

6.—Soumise une communication de MM. Armand Courtois & Frère, sollicitant une entrevue avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer les réquerants que le Bureau sera prêt à les recevoir, jeudi, le 29 du courant, à midi.

7.—(26588) Soumise une interpellation de l'échevin Ward, au sujet des soumissions pour la fourniture de l'asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef pour rapport.

8.—Soumis un état de déboursés faits par le Département en Loi, en certaines causes, au montant de \$213.70.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit montant à même le Fonds de Réserve.

9.—Soumis un compte de M. F. X. Champagne, au montant de \$71, pour assignation de témoins, dans l'enquête concernant la livraison de la pierre dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte, à même le crédit voté pour payer les frais de ladite enquête.

10.—26(574) Soumise une communication du Secrétaire du Département des Réclamations, attirant l'attention du Bureau sur les dangers causés par le permis accordé aux étrangers d'utiliser les poteaux en cuivre, employés par les pompiers pour descendre d'un étage à l'autre en cas d'incendie.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Chef du Département des Incendies, avec instructions de voir à ce que ce fait ne se renouvelle pas.

11.—(26648) Soumise une communication de la Compagnie "Lamontagne Limitée", se plaignant du mauvais état de la rue Bisson.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef pour rapport.

12.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, transmettant certains renseignements, en réponse à une interpellation de l'échevin Ward, concernant les terrains vendus par la Ville, Boulevard Saint-Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil.

13.—(26677, 26678) Soumis deux rapports du Surintendant de l'Éclairage, recommandant l'installation de lampes sur certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver lesdits rapports.

14.—(26674) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation "Dr Sharp" vs La Cité de Montréal, sur paiement au demandeur d'une somme de \$860.35, ce dernier se chargeant de payer, à même cette somme, tous les frais de ses avocats.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le règlement de ladite réclamation, comme ci-dessus à même le Fonds de Réserve.

5.—Submitted a communication from Mr. Thomas M. Morgan anent the expropriation of part of his property, situated at the south-east corner of Park and Van Horne avenues.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

6.—Submitted a communication from Messrs. Armand Courtois & Frère, asking for an interview with the Board.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the petitioners be informed that the Board will receive them on the 29th instant, at noon.

7.—(26588) Submitted a question put by Ald. Ward, anent the tenders for the supply of asphalt.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Deputy Chief Engineer for a report.

8.—Submitted a statement of disbursements made by the Law Department in certain cases, amounting to \$213.70.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To authorize the payment thereof ex-Reserve Fund.

9.—Submitted an account from Mr. F. X. Champagne, amounting to \$71, for having served sub-poenas re investigation concerning the delivery of stone in Mercier Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said account be paid ex-appropriation voted to cover the costs of said investigation.

10.—(26574) Submitted a communication from the Secretary of the Claims Department, calling the attention of the Board to the danger arising from the fact that strangers are allowed to utilize the copper poles used by the firemen to go down from one storey to another in case of fire.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief of the Fire Department with instructions to put a stop to such practice.

11.—(26648) Submitted a communication from the firm "Lamontagne Limitée", complaining of the state of Bisson street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Deputy Chief Engineer for a report.

12.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, transmitting certain information, in reply to a question put by Ald. Ward, concerning the land sold by the City, St. Lawrence Boulevard.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be transmitted to Council.

13.—(26677-26678) Submitted two reports from the Superintendent of the Light Department, recommending the installation of lamps in certain streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said reports.

14.—Submitted a report from the Law Department, recommending that the claim of Dr. Sharp vs. the City of Montreal, be settled by paying to the plaintiff a sum of \$860.35, the latter to pay out of said sum all the costs of his attorneys.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said claim be settled as above stated, ex-Reserve Fund.